

## Les cyclistes vont s'y faire plus vite que les automobilistes

mercredi 09.07.2008, 05:27 - La Voix du Nord



### | CIRCULATION |

Après les silhouettes de cycliste peintes au sol, de nouveaux panneaux de signalisation sont apparus ces jours-ci dans le centre-ville de Valenciennes. Lundi soir, les adhérents de Droit au vélo ont pris possession de leurs nouvelles voies de circulation.

PAR FRANÇOIS GÉRIN

[fgerin@lavoixdunord.fr](mailto:fgerin@lavoixdunord.fr) PHOTOS BRUNO FAVA

À l'angle de la rue de la Paix et de la place des Îlots, lundi soir, chacun s'est vite rendu compte que la mise en place de double-sens cyclables dans une cinquantaine de rues de l'hyper-centre de Valenciennes (les boulevards viendront ensuite) allait d'abord passer par une bonne dose de pédagogie.

Arrivant de la place De-Gaulle, un automobiliste a ainsi semblé surpris de voir arriver des cyclistes débouchant d'un sens interdit. Interdit, certes, mais désormais autorisé aux vélos. Dans le virage, un conducteur a stoppé son véhicule à deux pas de la banque, sur la zone désormais vouée aux deux-roues à pédales. « *Les automobilistes vont devoir prendre de nouvelles habitudes*, observe Benoît Cousin, le délégué régional de l'association Droit au vélo. *Mais cela ne devrait pas poser davantage de problème à Valenciennes qu'à Lille* ». De fait, dans la capitale des Flandres où l'expérimentation a été lancée à la fin des années 90, (comme à Strasbourg, qui a joué les précurseurs), la cohabitation entre voiture et vélo ne pose plus aucun problème. « *À Lille, il n'y a jamais eu d'incident majeur*, commente Alain Legrand, le contact valenciennois de l'ADAV. *Et ces double-sens sont très sécurisants pour nous, notamment parce qu'ils nous permettent d'éviter les ouvertures de portières toujours très dangereuse* ».

Ce dispositif, mis en place en concertation parfaite entre l'ADAV et la ville de Valenciennes, vise à (re)donner au vélo une place accrue. Aujourd'hui, moins de 2 % des habitants utilisent ce moyen de locomotion on-ne-peut-plus-vert. L'objectif est d'arriver aussi vite que possible à 10 %. En selle, donc. •

## Droit au vélo fait oeuvre de pédagogie

mercredi 09.07.2008, 05:27 - La Voix du Nord



Pour « populariser » ces nouveaux aménagements cyclables, l'Association Droit au vélo va informer les différents usagers de la route.

Alors que la ville de Valenciennes - avec qui ce nouveau dispositif s'est mis en place - a prévu d'attendre septembre pour communiquer à grande échelle, les cyclistes de Droit au vélo n'ont pas tardé à s'approprier leur nouveau terrain de circulation. Ils ont aussi profité de leurs premiers tours de roue, lundi soir, pour distribuer aux automobilistes, aux piétons et aux cyclistes, bien sûr, plusieurs fiches axées sur la sécurité routière. « *Le bon sens des contresens* », « *Éviter l'accident à vélo* » ou encore « *Bien circuler à vélo en ville* » sont quelques-uns des dépliants qui permettront aux cyclistes de circuler sans danger à Valenciennes.

En attendant une autre distribution en ville, ces précieux conseils peuvent être consultés sur Internet. À la fois par ceux au guidon d'un vélo, mais aussi - avec profit - par tous ceux qui ont un volant entre leurs mains. À chacun, désormais de faire preuve de prudence ! Mais Droit au vélo (dont le site web est des plus complets) ne se fait pas de souci. « *Depuis qu'existe le double-sens cyclable, aucun accident frontal grave entre un cycliste et un automobiliste n'a été à déplorer*, observe son délégué régional Benoît Cousin. *Car les usagers se voient mutuellement en se croisant, et ralentissent* ». En fait, pour les uns comme pour les autres, il ne s'agit que de nouvelles habitudes à prendre. Pour circuler sur deux ou quatre roues en bonne intelligence. • F. G.

> ADAV (Association Droit au vélo). Contacts : par téléphone, Tél : 03 20 86 17 25 site Internet, [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org) par courriel, [adavvalenciennes@nordnet.fr](mailto:adavvalenciennes@nordnet.fr) ou [info@droitauvelo.org](mailto:info@droitauvelo.org)